chancelier du Haut-Canada, M. MOWATT, et qui a pris une part si active et si honorable à l'élaboration du projet (Applaudissements). Je dirai maintenant quelque chose sur ce que j'appellerai les relations sociales qui. suivant moi, devraient exister et existeront entre les populations d'en-has et nous-mêmes dans le cas de l'union fédérale, et je parlerai aussi des aptitudes sociales de chacune des parties contractantes à vivre sons le mên e régime -Je commencerai d'abord par quelques observations à l'adresse de quelques-uns des députés canadiens-français que l'on dit opposés à notre projet parce qu'il blesse leurs intérêts nationaux. Qu'ils se rappellent que tontes les colonies que l'on veut aujourd'hui unir sous une même constitution l'ont été autrefois sous le nom de Nouvelle-France! (Applaudissements). Terreneuve la plus éloignée de toutes en fesait partie, et l'on sait qu'une grande étendue de ses côtes s'appelle encore " la côte française; " le Cap Breton en fesait également partie jusqu'à la chute de Louisbourg; l'Ile du Prince-Edouard était l'Ile St. Jean : et Charlottetown était Port-Joli :- au cœur de la Nouvelle-Ecosse se trouvait cette noble terre acadienne célébrée par Longratiow, dont la rime poétique se repete sur chaque vague qui vient se briser au pied du cap Blomedon! (Applaudissements.) Dans les comtés septentrionaux du Nouveau-Brunswick, depuis Miramichi jusqu'à Métapédiac, les Français n'ont-ils pas eu leurs forts, leurs fermes, leurs églises et leurs fêtes longtemps avant qu'une seule parole auglaise eut été proférée sur tout ce territoire? Qu'on ne croie pas que la race forte des normands et des bretons ait disparu de ces anciens établissements. J'ai entendu un membre de la conférence parler en termes les plus flatteurs de ceux qui habitaient son comté, et je crois être exact en disant que M. LE VISCONTE, ex-ministre des finances de la Nouvelle-Ecosse, était un Acadien M. Cozzans, de New-York, auteur d'un petit livre très-attrayant qu'il vient de publier sur la Nouvelle-Ecosse, parle des Français qui résident près du bassin de Minos, et dit surtout en parlant des femmes qu'elles paraissaient sortir de la Normandie d'il y a un siècle! On trouve au nord du Nouveau-Branswick, plus d'un comté où les affaires, la loi et la politique exigent de celui qui s'y livre une connaissance des deux langues française et anglaise. Un de mes dignes amis, l'hon. M. MITCHELL, de Chatham, qui se trouvait ici aux premières séances de la conférence, n'a dû sa première élection dans l'un de ces comtés qu'au fait qu'on l'avait surnommé le père MICHEL et qu'il pouvait parler à ses électeurs dans leur propre langue. Je lirai à ce sujet avec la permission de la chambre, une esquisse très bien écrite du district français du Nouveau-Brunswick, en 1863, par le lieut-gouverneur Gordon (Galston's vacation tourist, 1864), et qui offre le plus vif intérêt:

"La population française qui forme une pro-portion si considérable des habitants des comtés de Westmoreland, Kent et Gloucester, me parait aussi heureuse que celle de Victoria, quelque pas aussi à l'aise. Tout dans ces grandes maisons à deux étages, peintes d'un rouge brun sauvage, et se détachant au milieu des arbres,-ces chevaux vigoureux,- ces champs bien cultivés et ces troupeaux de moutons,- respirait un air de confort et de bien-être inconnu sur les bords de la mer. Après avoir parcouru les divers en droits d'où l'on peut mieux apercevoir le beau pic de la montagne de la Grande Rivière, nous viomes mettre pied à terre à la porte de M. VIOLETTE, à l'embouchure de la Grande Rivière, dont nous avions fait notre point de départ. L'aspect qu'offrait cette habitation était celui d'une métairie de Normandie : les ouvertures de la maison étaient pointes en couleurs éclatantes et différentes pour les paneaux et les cadres :-la grande salle avec ses fenêtres, son plancher nu, mais reluisant de propreté :--les jeunes filles occupées à filer au rouet,-le costume français et les manières de madame VIOLETTE, de ses garçons et de ses filles. tout me transporta de l'autre côté de l'Atlantique. Après avoir conversé quelque temps avec cette famille, nous nous dirigenmes vers le pont où deux canots nous attendaient montés par des français, -trois Cyr et un Thibnaudeau. En un instant nous fûmes au large. Bientôt après un coude de la rivière nons déroba la vue du pont et des habitations, de notre voiture vide et de nos amis qui u ous avaient accompagnés jusque là et qui, sur le bord de la côte et éclairés par les rayons du soleil conchant, nous crisient adieu !-- j'avouerai que ce ne fut pas sans un sentiment de plaisir que je m'aperçus que le méandre de la rivière qui nous cachait tout cela venait aussi de nous séparer, pour quelques semaines, du monde civilisé."

Ainsi, l'on voit que le gouverneur Gondon parle de quatre comtés dans le nord du Nonveau Brunswick qui portent encore un caractère français très marqué. Eh bien ! messieurs d'origine française, nous proposons de remettre sous votre protection ces compatriotes depuis si longtemps perdus; car dans l'union fédérale neus reconnattrons l'égalité des deux langues, et ils se rallieront naturellement à vous; leurs requêtes vous seront adressées, et leurs représentants s'allieront naturellement à vous. En supposant que ces quatre comtés du Nouveau-Brunswit soient représentés par des membres français, et qu'il y en ait deux dans la Nouvelle-Ecosee, et un dans Terremenve, vous les auries, en ose de besoin, pour alliés surs,